



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Association des résidents du lac Carillon,

Le samedi 7 octobre 2017, à 10 h 30.

4164, chemin du Huard, Lac Carillon, Saint-Ubalde

Étaient présents :

Serge Allard

Pierre Asselin

Rolande Audet

Carole Beaudoin

Pierre Bédard

Olivier Bégin (+ 2 enfants)

Gérald Bertrand

Magella Bérubé

Lucille Bourbonnais

Jean-Marc Charbonneau

Jean-Pierre Cossette

Stéphanie Coulombe

Anne Dallaire

Pierre Després

Viviane Drolet

Donald Dryburgh

Guy Faber

Jean-Louis Fiset

Thérèse Frenette

Lucie Gagné

Robert Garneau

Jocelyne Gingras

Claire Huot

Serge Lachance

Marlène Lajoie

Fannie Lamarche

Michelle Landry

Gérard Langlois

Jacques Lasalle

Nathalie Miller

Anne Morel

Yves Ouellet

Johanne Péloquin

Daniel Plourde

Michel Poirier

Élaine Prévost

Sébastien Richard

Jocelyne Roberge

Jean Sauvageau

Sandra Tourigny

Rémy Vallières

Jacques Savard

Claude Marie Scorsone

José Scorsone (+ 2 enfants)

* Certaines personnes n'ont pas signé le registre

Invité spécial : Sébastien Perreault, directeur général du Parc naturel régional de Portneuf

Mot de bienvenue

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux participants et indique qu'il ne suivra pas l'ordre de l'ordre du jour.

Il mentionne que notre invité spécial, monsieur Sébastien Perreault, directeur général du Parc naturel régional de Portneuf sera présent à 11 h 30.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Serge Lachance, président, fait la lecture des points à l'ordre du jour.

Proposé par Serge Lachance, secondé par Jean-Marc Charbonneau et adopté à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2016

Le procès-verbal étant disponible sur le site de l'Arc, aucune lecture n'a été faite lors de l'assemblée. ***Il est proposé par Pierre Bédard, secondé par Jean-Marc Charbonneau et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2016.***

3. Sécurité au Carillon :

3.1. Surveillance

Un rappel est fait sur la surveillance dite de quartier. Il n'y a pas de gêne à surveiller ce qui sa passe, à prendre une photo, un numéro de plaque, une description, vous êtes les personnes les mieux placées pour savoir ce qui peut être anormal.

3.2. Réseau de surveillance Conférence des lacs / SQ

Le réseau de surveillance que la SQ voulait mettre en place est encore boiteux, l'enquêteur qui chargé de ce dossier a changé de secteur. On est en discussion présentement avec la SQ, mais les membres de la Conférence des lacs continuent à se transmettre de l'information. Donc si vous voyez quelque chose qui vous semble anormal, rappez-nous-le.

4. Finances :

4.1. États financiers 2016

M. Jean-Louis Fiset présente et commente les états financiers de l'année 2016.

Revenus 1 896,00 \$, dépenses 1 134,05 \$, bénéfice net de 761,95 \$. Le total du passif et de l'avoir est de 5 494,12 \$.

Il est proposé par Jean-Louis Fiset secondé par Olivier Bégin et adopté à l'unanimité d'accepter les états financiers tel que présentés.

4.2. Rapport du vérificateur des États financiers 2016

Madame Jocelyne Roberge, vérificatrice pour l'année 2016, confirme l'exactitude des montants.

4.3. Situation financière 2017

M. Jean-Louis Fiset fait mention de la situation financière de l'Association au 30 septembre 2017, pour l'année 2017.

Revenus 1 130 \$, dépenses 779,43 \$. Le total du passif et de l'avoir est de 6 273,55 \$.

4.4. Nomination d'un vérificateur pour 2017

Le président demande s'il y a quelqu'un qui veut se présenter.

Il est proposé par Claire Huot secondé par Pierre Bédard et adopté à l'unanimité que madame Jocelyne Roberge soit responsable de la vérification des états financiers pour l'année 2017.

5. Cotisation et coordonnées

En juin 2015, le CA avait adopté une résolution fixant la cotisation à 20 \$ pour 2018 et 2019 et à 25 \$ pour 2020.

Étant donné notre situation financière, le CA a résolu, le 30 août, de fixer la cotisation à 20 \$ pour les années à venir et se réserve le droit de modifier celle-ci au besoin. Cette baisse de cotisation est due à l'argent amassé par les publicités placées sur le site Internet.

6. Suivi des dossiers

6.1. Parc naturel régional de Portneuf

Suite à une rencontre avec monsieur Perreault le 27 juillet, voici quelques points qui ont été discutés.

- Frais de stationnement de 6 \$ qui ont été demandés à la fille d'un résidant. Le préposé en place n'avait pas été mis au courant, ils ont tous été avisés. Le stationnement est gratuit pour tous les villégiateurs du lac Carillon ainsi que leurs enfants;
- Développement prévu de 1 ou 2 sites de plus et d'un prêt à camper. J'ai soulevé l'importance de la bande riveraine et la problématique des installations septiques. Le préposé doit vérifier régulièrement les sites. Il y a aussi un projet d'ouvrir un site pour petits campeurs, genre Westfalia. Je l'ai informé que pour notre part, c'était une fin de non-recevoir;
- Il y a un évier sur la plage, le but c'est empêcher les campeurs de rincer leur vaisselle dans le lac. Un savon écologique leur sera fourni;

- Un refuge sera construit sur le sentier pédestre entre NDDM et St-U situé à l'intersection du sentier pédestre et du sentier de portage du lac Montauban. C'est un refuge pour les grands randonneurs ou pour le canot camping. Il y aura 6 lits simples en contre-plaqué. Il serait situé à environ 150 pieds du lac.
- Piste multifonctionnelle, c'est la municipalité qui donne un coup de gratte entre le camping du lac Blanc et le Carillon. Pour le Parc, cette piste est trop accidentée;
- Ensemencement du lac à la Hache, un villégiateur voulait savoir si le Parc avait l'intention de reprendre l'activité. Le directeur des loisirs de St-Ubalde en avait déjà parlé au Parc, mais le maire ne voulait rien savoir. Une relance sera tentée par monsieur Perreault;
- Pour le quai de St-Ubalde, j'ai demandé de l'ajuster, car il était à plus de 2 pieds du niveau de l'eau;
- J'ai aussi suggéré de l'affichage pour inciter les gens à utiliser les poubelles.

6.2. Bandes riveraines – NDDM

Le dossier est jumelé avec le point 7 de l'ordre du jour.

6.3. Santé du lac Carillon

Claire Huot fait un court résumé des rapports de transparence de 2016.

Voir : Suivi de la transparence 2016 en annexe.

Pour 2017, une dizaine de relevés ont été faits à chacun des trois sites par M. Jean Sauvageau.

7. Refonte des règlements à NDDM

En 2016, nous avons eu une invitation de la municipalité à donner nos commentaires sur le projet de refonte de la réglementation municipale.

Quelques rencontres ont été tenues avec eux et en conclusion, nous leur demandions d'informer les propriétaires des modifications.

Ce fut refusé, question de budget. Une offre leur a même été faite de payer les coûts, ça n'a rien changé.

Notre objectif était, vaut mieux prévenir que guérir et c'est beaucoup moins dispendieux.

Nous avons donc réalisé un dépliant intitulé, « **Faut y penser – Une rive à protéger** » qui a été envoyé par courrier avec une lettre de présentation de l'ARC et du maire à tous les propriétaires de NDDM.

Ce document fait un résumé de la réglementation en vigueur et est un outil de sensibilisation à la protection des berges. Il est disponible aussi sur notre site Internet.

Malheureusement la municipalité n'informe pas encore les nouveaux propriétaires; une nouvelle demande a été faite à la municipalité à ce sujet; du déboisement a encore été fait sur la rive du lac.

Concernant la coupe de bois qui se fait sur la rue des Mélodies, nous leur avons mentionné qu'une bande boisée d'une dizaine de pieds en bordure de la rue aurait été apprécié visuellement.

8. RTF à NDDM

Suite à une invitation du RTF, j'ai assisté à une audience de la Commission des droits à l'information le 21 juin. La municipalité déploie énormément d'efforts pour ne pas fournir les comptes du Centre sportif Jules Paquin.

9. Vote par correspondance à NDDM

Suite à notre demande et aux pressions faites, le conseil s'est réuni d'urgence et a adopté la résolution nécessaire pour instaurer le vote par correspondance.

10. Quai

Un villégiateur de St-Ubalde qui vend sa résidence se voit demander par l'acheteur une certification pour son quai.

Après information, il s'avère que vous n'avez pas le droit d'avoir un quai du côté de St-Ubalde. La MRC préconiserait un quai qui regrouperait plusieurs villégiateurs. Des villégiateurs du lac Long se sont fait imposer cette décision.

Sur les terres du domaine de l'État, il n'y a pas de droits acquis...

Vaut mieux rester discret et on verra si la MRC ira plus loin...

11. Renouvellement de mandat

Les postes de Pierre Bédard, Jean-Louis Fiset et Daniel Plourde sont en renouvellement cette année.

Y a-t-il des gens qui veulent se présenter à un poste d'administrateur?

Proposé par Jean-Marc Charbonneau secondé par Jean-Pierre Cossette, de reconduire le mandat de Pierre Bédard pour deux autres années.

Proposé par Claire Huot secondé par Jocelyne Roberge, de reconduire le mandat de Jean-Louis Fiset pour deux autres années.

Proposé par Jean Sauvageau secondé par Claire Huot de reconduire le mandat de Daniel Plourde pour deux autres années.

12. Élections municipales NDDM

Suite aux actions posées il y a quatre ans par l'Association lorsque la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban a augmenté les taxes foncières de manière démesurée, un regroupement s'est formé dans la municipalité.

Le RTF, Regroupement pour le taux foncier, a commencé à scruter la gestion municipale et à poser plusieurs questions.

Résultats à ce jour, 6 plaintes sont actives présentement au MAMOT (Ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire) et 2 à la Commission des droits à l'information.

Toutes ces plaintes concernent la mauvaise gestion des fonds publics.

Je laisse donc une dizaine de minutes à un représentant du regroupement du Renouveau municipal, monsieur Donald Dryburgh.

13. Parc naturel régional de Portneuf

Monsieur Sébastien Perreault nous dresse un portrait du Parc en voici quelques points :

- Ils ont fait une intervention suite à la présence de chevaux dans le sentier pédestre;
- Il y a eu une baisse de fréquentation du camping probablement dû à la mauvaise température;
- Il y a eu augmentation d'achalandage au site du prêt à camper;
- Il y a 70 kilomètres de sentiers pédestres;
- L'accès ailleurs qu'au Carillon est à 6 \$ par jour;
- Projet futur :
 - Pour 2018, 1 site additionnel pour 1 tente;
 - 2 sites de prêts à camper;
 - Abri à l'intersection du sentier pédestre et du sentier de portage (6 lits en contre-plaqué);
 - But recherché : l'équilibre budgétaire;
 - Pour 2021 un projet de site pour petits motorisés;

Questions :

- Il y a du camping sur les îles ?

Il mentionne que le camping est interdit sur les îles, mais que les interventions sont difficiles. La réglementation sera transmise à l'Association;

- Le pont du sentier pédestre à la décharge semble dangereux ? – Une visite sera effectuée;
- Plusieurs arbres sont tombés dans les sentiers ? - Des travaux seront effectués;
- Il pourrait y avoir des corvées pour nettoyer les sentiers ? - C'est envisageable;
- La pêche au lac à la Hache ? - On va regarder la possibilité;
- Peut-il y avoir des frayères au Carillon ?
Non, il n'y a pas assez d'apport d'eau. Nous en avons fait aux lacs Caribou, Noir et Long;
- Les installations septiques pour le projet d'abri pour les randonneurs ?
On peut installer des toilettes sèches qui respecte l'environnement;
- Pourquoi implanter un site pour petit motorisé ?
C'est prévu pour 2021 et ça peut changer d'ici là, il y a des élections municipales et je prends en note vos appréhensions;
- Pourquoi vous ne faites pas ça au lac Sept-Îles ou il n'y a pas de villégiateurs ?
On essaie de concentrer nos activités, mais un jour il va y avoir quelque chose au lac Sept-Îles;
- Le niveau d'eau du lac Carillon semble bas ?
C'est normal avec la saison et la température des dernières semaines.

14. Période de questions

Elles ont été posées au fur et à mesure.

15. Levée de l'assemblée

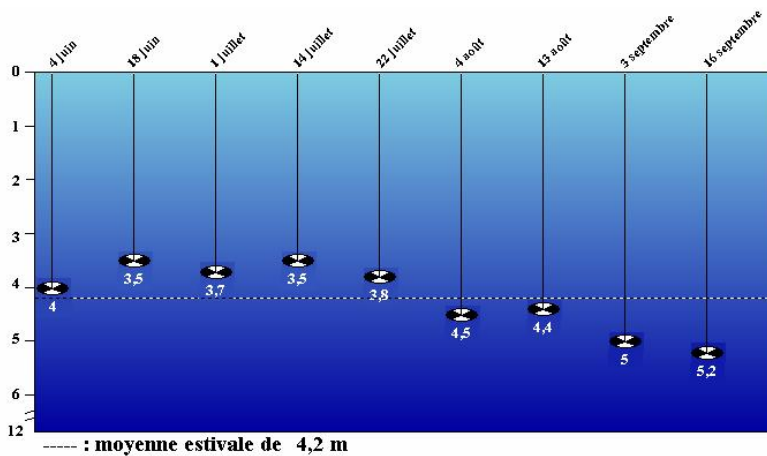
La réunion se termine à 12 h 00 et un repas est servi.

Serge Lachance, président

Annexe 1

Suivi de la transparence 2016

142 A



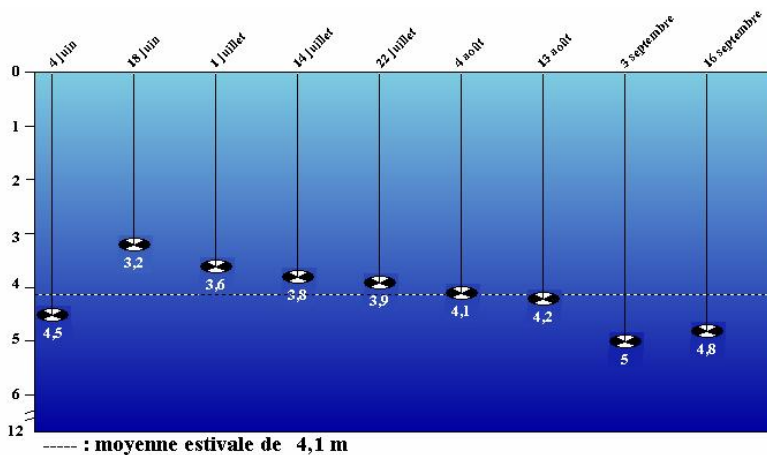
Une bonne estimation de la transparence moyenne estivale de l'eau a été obtenue par 9 mesures de la profondeur du disque de Secchi.

Cette transparence de 4,2 m caractérise une eau claire.

Cette variable situe l'état trophique du lac dans la zone de transition oligo-mésotrophe

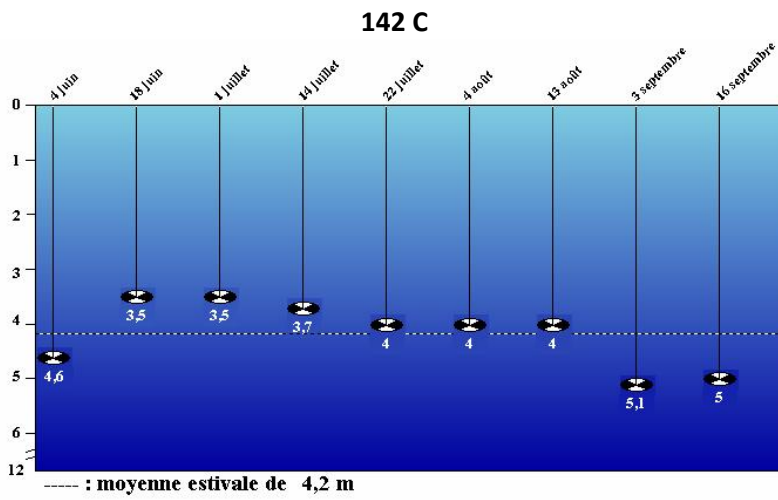
Moyenne de 11 ans : 4 m.
Mais voici depuis 2011, 3,1 – 3,8 – 3,9 – 3,9 – 3,8.

142 B



Cette transparence de 4,1 m caractérise une eau claire.

Moyenne de 11 ans : 3,8 m.
Mais voici depuis 2011, 3,3 – 3,8 – 3,7 – 3,8 – 3,8.



Cette transparence de 4,2 m caractérise une eau claire.

Moyenne de 11 ans : 4 m.
Mais voici depuis 2011, 3,2 – 3,6 – 4,1 – 4 – 4.

Cette transparence pour l'année 2016 donne de bon espoir et est peut-être un signe que tous les efforts qu'on fait donne certains résultats car les résultats des 11 dernières années nous situaient dans la classe mésotrophe alors que les résultats de 2016 nous situe dans la zone de transition oligo-mésotrophe.

Donc continuons d'être vigilant

Claire Huot